



Comité sénatorial permanent des langues officielles
Le mercredi 5 octobre 2016

Présenté par Trish Kolber,
représentante des enseignants de français à la BCATML

En collaboration avec
Rome Lavrencic, président de la BCATML

HISTORIQUE

Depuis 45 ans, la British Columbia Association of Teachers of Modern Languages (BCATML) est l'association provinciale de spécialistes (APS) qui représente la Fédération des enseignants et des enseignantes de la Colombie-Britannique (FECB). Nous travaillons en partenariat avec la FECB et d'autres associations d'enseignants en langue seconde, comme l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS), afin de promouvoir, soutenir et faire progresser l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes et d'autres cultures en Colombie-Britannique.

CONTEXTE

Je tiens à souligner que l'éducation publique en français offerte en Colombie-Britannique suit trois grandes avenues. Il y a premièrement les écoles publiques de langue française du Conseil scolaire francophone (CSF), qui offrent un enseignement entièrement en français aux enfants francophones. Deuxièmement, il y a les programmes d'immersion française qui offrent un enseignement entièrement en français aux enfants non francophones. Ces programmes débutent en maternelle ou en 5^e année. Troisièmement, il y a les cours de français langue seconde (FLS), aussi appelé français de base. Ce sont les professeurs qui donnent ces cours que je représente aujourd'hui. En Colombie-Britannique, ce programme est prévu à partir de la 5^e année. Les districts scolaires ne sont toutefois pas nécessairement tenus d'offrir des cours de français de base en 5^e année et ils peuvent choisir d'enseigner une autre langue seconde, comme le mandarin, le pendjabi ou une autre langue, selon la composition culturelle de la collectivité où se trouve l'école. Les élèves du primaire consacrent de 40 à 120 minutes par semaine à l'étude du français, mais il n'y a aucune durée établie pour l'enseignement du français de base à ce niveau. Dans quelques districts, les cours de français de base sont donnés par un enseignant spécialisé, mais, presque partout, ce sont des enseignants généralistes au primaire qui s'en chargent. Souvent, les professeurs spécialisés dans l'enseignement du français de base donnent les cours au secondaire, mais cela n'est pas toujours le cas.

TRAVAUX DE RECHERCHE

En 2007, la BCATML et la FECB ont mené auprès des professeurs de français langue seconde (FLS) un sondage provincial détaillé sur le contexte et les particularités de l'enseignement du français en Colombie-Britannique. Plus de 800 professeurs ont répondu à des questions sur leur milieu d'enseignement, leur formation, leur expérience, le soutien des intervenants, les ressources et leurs méthodes préférées de perfectionnement professionnel. À la suite de ce sondage, Wendy Carr a rédigé un rapport intitulé *Teaching Core French in British Columbia: Teachers' Perspectives*, qui demeure la seule étude complète à grande échelle sur la situation des programmes de français de base en Colombie-Britannique.

<http://www.bcatml.org/cfinbc2007.html>

CONCLUSIONS

Ce sondage a donné des résultats troublants. En effet, 78 % des professeurs de FLS au primaire ont déclaré ne pas se sentir à l'aise de converser ou d'écrire en français, alors que 71 % des professeurs des années intermédiaires ont déclaré ne pas se sentir à l'aise de tenir une conversation en français. Arrêtons-nous un instant pour réfléchir à cela. Les trois quarts des enseignants de FLS disent ne pas être à l'aise de parler en français! Que serait-il arrivé si des professeurs de mathématiques avaient avoué ne pas se sentir à l'aise de résoudre des équations? Ou si des professeurs d'anglais ne se sentaient pas à l'aise de lire et d'écrire en anglais?

Cela en dit long sur la qualité de l'enseignement du français comme langue seconde en Colombie-Britannique. Nos enseignants, surtout ceux du niveau primaire, doivent se montrer à la hauteur et atteindre les résultats d'apprentissage attendus de la province malgré un faible niveau de compétence, de confiance et peu de méthodes d'enseignement.

Par ailleurs, l'examen des commentaires des **professeurs du primaire et des années intermédiaires** sur les difficultés auxquelles ils font face dans l'enseignement du français de base a mis en évidence les problèmes suivants, dans l'ordre :

1. expérience linguistique ou méthodes d'enseignement insuffisantes;
2. temps insuffisant consacré au français de base;
3. importance inégale accordée au français par les parents et la collectivité au primaire;

4. attitude négative des élèves des années intermédiaires;
5. nécessité d'offrir du perfectionnement professionnel et de créer un esprit de collaboration.

Les **professeurs du secondaire**, quant à eux, ont signalé les difficultés suivantes :

- coordination avec les années antérieures;
- préoccupation quant au taux de persévérance des élèves;
- accès à des ressources pédagogiques de qualité récentes;
- maintien du niveau de compétence en français.

Compte tenu de ces facteurs, voici les premières recommandations de la BCATML :

- exiger que tous les enseignants généralistes et de niveau intermédiaire en formation initiale suivent un cours de méthodes d'enseignement du français avant d'être autorisés à enseigner cette langue;
- effectuer une présélection plus rigoureuse pour que les nouveaux enseignants aient un niveau minimum de connaissances, comme la présélection qui a lieu lors de l'embauche des professeurs d'immersion française;
- offrir aux professeurs de français des occasions de perfectionnement professionnel afin qu'ils maintiennent leur niveau de connaissances et établissent un contact avec la culture francophone;
- faciliter le réseautage entre les professeurs de français de tout le Canada et offrir davantage de soutien.

FINANCEMENT

Les fonds fédéraux pour le français sont parmi les principaux éléments qui garantissent le succès et la viabilité de l'enseignement du français de base aux élèves de la Colombie-Britannique. Ce financement est essentiel pour continuer à promouvoir le bilinguisme auprès des citoyens canadiens. Nous estimons toutefois que des mises au point sont nécessaires quant à la gestion et à l'octroi de ces fonds. Voici quelques-unes de nos recommandations :

- donner aux enseignants davantage de contrôle et d'autonomie quant à la gestion et à l'utilisation des fonds fédéraux pour le français;
- exiger que les districts scolaires suivent de plus près l'utilisation et l'octroi des fonds fédéraux pour le français et rendent davantage de comptes au ministère de l'Éducation à cet égard;
- accroître le financement accordé aux activités culturelles, en classe et à l'extérieur de l'école;
- permettre le recours aux fonds fédéraux pour le français afin d'améliorer les activités culturelles.

MESURES INCITATIVES/RECOMMANDATIONS

Plusieurs provinces canadiennes ont mis en œuvre des programmes fondés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), qui peut mener à l'obtention d'un diplôme d'études en langue française (DELF). Les membres de la BCATML ont constaté que l'obtention d'un DELF peut donner aux étudiants un sentiment d'accomplissement et de réussite. Si le gouvernement finançait les examens du DELF pour les élèves du cycle supérieur, cela pourrait contribuer à créer une philosophie d'apprentissage continu et encourager les élèves à continuer d'étudier le français après le secondaire et sur le marché du travail. Les élèves prendraient conscience que l'apprentissage du français a une certaine valeur et qu'il est considéré comme un atout.

Par ailleurs, la BCATML recommande au gouvernement d'accorder aux enseignants les fonds nécessaires pour entreprendre la formation menant à l'obtention du DELF. Cela leur permettrait d'améliorer leur compréhension du français et leurs aptitudes dans cette langue et aurait l'avantage de normaliser le niveau de compétence des enseignants de toute la Colombie-Britannique dans les cinq aspects de l'acquisition du langage : la lecture, l'écriture, la compréhension orale, l'expression orale et l'interaction.

FRANÇAIS INTENSIF :

Enfin, la BCATML recommande au gouvernement d'encourager et de financer un programme de français intensif. En rendant ce programme accessible à un plus grand nombre de professeurs de français, ceux-ci amélioreront leurs compétences en matière d'expression orale, de lecture et d'écriture, et ils acquerront des stratégies et des méthodes d'enseignement qui seront très efficaces en classe.

ÉLÈVES AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

En ce qui concerne les élèves qui ont des besoins spéciaux, la BCATML recommande de mettre en place de meilleures mesures de soutien afin de retenir ces élèves dans les cours de français au lieu de les en retirer pour les faire travailler avec un enseignant ressource. Il faut encourager l'embauche et le maintien en poste d'enseignants ressources et d'assistants en éducation spécialisée francophones. Les élèves en difficulté d'apprentissage ou qui ont des besoins spéciaux sont trop souvent retirés des cours de français parce qu'ils n'ont pas accès au soutien nécessaire en langue française. La plupart des enseignants ressources n'ont aucune compétence ou connaissance en français. Tous les Canadiens qui veulent apprendre le français devraient pouvoir le faire. C'est possible. Il faut rendre les cours enrichissants et interactifs pour que tous les élèves puissent en profiter.

CONCLUSION

Pour conclure, l'enseignement du français langue seconde en Colombie-Britannique requiert un apport substantiel de locuteurs qui parlent couramment cette langue, de la formation sur les plus récentes méthodes d'apprentissage des langues et un perfectionnement professionnel connexe, ainsi qu'un accès plus facile aux fonds fédéraux alloués aux programmes, dans le but de permettre aux étudiants de la province en quête de bilinguisme d'atteindre leur plein potentiel.

TERMES ET ACRONYMES

FLS	Français langue seconde, aussi appelé français de base, enseigné comme matière théorique aux non-francophones.
Immersion	Enseignement en français offert aux enfants non francophones
Primaire	De la maternelle à la 7 ^e année ou à la 5 ^e année (là où il y a des écoles intermédiaires)
Intermédiaire	De la 6 ^e à la 8 ^e année
Secondaire	De la 8 ^e à la 12 ^e année
BCATML	British Columbia Association of Teachers of Modern Languages
APS	Association provinciale de spécialistes
FECB	Fédération des enseignants et des enseignantes de la Colombie-Britannique
ACPLS	Association canadienne des professeurs de langues secondes
P-Pro	Perfectionnement professionnel, aussi appelé éducation permanente
CECR	Cadre européen commun de référence pour les langues
DELFF	Diplôme d'études en langue française, examens fondés sur le CECR